

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

DESTINATAIRES : Monsieur Yvan Gendron
Sous-ministre

Madame Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe
Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières
et pharmaceutiques

Monsieur Luc Bouchard, sous-ministre adjoint
Direction générale des technologies de l'information

DATE : Le 2 avril 2020

OBJET : Priorisation des tests – COVID-19

Vous trouverez en pièce jointe notre orientation quant à la priorisation des tests diagnostiques de la COVID-19, priorisation qui doit être mise en vigueur dès aujourd'hui.

Nous vous demandons, à cet effet, de transmettre l'information à tout le réseau dès que possible. L'annonce de la ministre de la Santé et des Services sociaux se fera par voie de communiqué à 14 h.

Veuillez noter que les priorités P1, P2 et P3 étaient déjà dans la priorisation antérieure.

En cas de besoin spécifique relatif à cette priorisation, les directeurs de santé publique pourront être interpellés.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

p. j. Orientation – Priorisation des tests

c. c. Mme Dominique Breton, MSSS
MSSS – Sécurité civile

N/Réf. : 20-MS-02502-21